# Greffe du tribunal de commerce d'Evry

## Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/06/2011

Numéro de dépôt : 7396

Type d'acte : Ordonnance
Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Déposant :

Nom/dénomination : ABCD INTERNATIONAL

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 391 778 883

N° gestion : 2001 B 01990

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:58
N° de dépôt - 7396 / 391778883

2201B1990

FABRICANT
CLOISONS DEMONTABLES
PANNEAUX REVETUS PVC
PLACARDS ET MOBILIERS DE BUREAUX SUR MESURE

ABCD
INTERNATIONAL

MANUFACTURER
DEMOUNTABLE PARTITIONS
PVC DECORATED PANELS
CUSTOMISED WARDROBES AND OFFICE FURNITURE

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le 22-06-2011
Numéro : 7396

DÉPOSÉ LE
09 JUIN 2011
AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'EVRY
N°20110218

Tribunal de Commerce d'Evry
1 rue de la Patinoire
91011 Evry

**REQUETE**
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de EVRY

Je soussignée Madame MAMANE, Présidente du Conseil d'Administration demeurant 8 rue de l'Industrie 77173 CHEVRY COSSIGNY, agissant en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de la société ABCD INTERNATIONAL, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 415.545 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Carriers 91350 GRIGNY, immatriculée au registre du commerce sous le numéro B 391 778 883 RCS EVRY,

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2010, les comptes de son dernier exercice social, doit, conformément à l'article L.225-100 du Code de commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2011 Cette assemblée n'a pu se tenir dans les formes faute d'avoir atteint le quorum lors de la première assemblée.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société, que je représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 4 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, en respectant les délais d'information des actionnaires prévus par la loi.

Fait à GRIGNY,

Le 7 juin 2011

**Madame Annie MAMANE**
**Présidente du Conseil d'Administration**

4-6 rue des Carriers Italiens ZAC Centre Ville 91350 Grigny Tél. +(33)1 69 02 44 00 Fax +(33)1 69 02 44 01 e-mail contact@abcd-international.fr
www abcd-international fr
Réserve de propriété les marchandises li restent not ropr jusqu omplet paiement du pr (loi N°80.335) cas de con station quelconqt Tribu de Con 'Ev xcl compé ent
E LDE IBE 201 78 88 TVA R 201 778 88 BNP Pa ib PIB 3000 016 00010543152 72 Swi BNPAFRPPEVY

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:58
N° de dépôt - 7396 / 391778883

N° de Rôle 2011O00218

# TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

## ORDONNANCE

Didier TREUSSIER Vice-Président agissant par délégation de
Nous, Micheline FARGEIX, Président du Tribunal de Commerce d'Evry,

Assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L.225-100 et R.225-64 du code de commerce,

Prorogeons jusqu'au 31 octobre 2011 le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 de la société dénommée

SA ABCD INTERNATIONAL

dont le siège est

4-6 Rue Des Carriers Zac Du Centre Ville Secteur Du Moulin
91350 GRIGNY

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce Tribunal.

Evry, le 20 JUIN 2011

Le Greffier

Me PILON
Greffier

Le Président,

Par délégation de Mme le Président
Tribunal de Commerce d' Evry
Didier TREUSSIER Vice-Président

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:58
N° de dépôt - 7396 / 391778883